

L'année 1819, symbole du réveil économique de la France de la Restauration

Hubert Bonin, professeur émérite & chercheur en histoire économique, Sciences Po Bordeaux et UMR CNRS 5113 GRETHA-Université de Bordeaux

L'année 1819 s'insère dans un moment privilégié de l'histoire politique du pays puisque la restauration de l'ordre politique et social¹ connaît quelques semestres d'une relative pacification des esprits politiques, d'une libéralisation modérée, autour du duc de Richelieu (Armand-Emmanuel de Vignerot du Plessis) et du duc Élie Decazes, alors ministre de l'Intérieur entre 1816 et 1820, mais aussi chef du gouvernement entre le 19 novembre 1819 et le 20 février 1820. Fluctuant entre des coups de barre à droite et d'autres au centre, ce courant de centre-droit conduit les affaires entre l'automne 1816 et la fin de 1821, avant un réagencement durable des rapports de force au sein de la monarchie constitutionnelle au profit de la droite dure.

La minorité que constituent ces responsables politiques au sein de la monarchie constitutionnelle légitimiste oscille encore entre deux courants, des « amis de la Charte » d'esprit plutôt ouvert – tels les fondateurs du journal *L'Ami de la Charte : journal politique, littéraire et d'avis de Nantes*², né le 4 août 1819 – ou des réactionnaires intraitables. L'enjeu est le rapport au mot « progrès », en politique et en gestion de l'Administration – et Decazes monte le 6 juin 1819 la direction de l'administration départementale et communale, qui structure les fonctions territoriales du ministère de l'Intérieur –, comme en économie.

1. L'année 1819, racine du progrès économique ?

Pour ce qui concerne l'histoire économique, ce texte entend « métamorphoser » l'année 1819 en symbole de la maturation de courants d'affaires qui participent à l'élan de la première révolution industrielle et financière dont le décollage s'effectue, avec des secousses et des replis, dans les années 1780-1820. Schématiquement, on peut prétendre qu'une partie des bourgeoisies, parisiennes³ ou provinciales, mobilise un esprit d'entreprise qui entend profiter des opportunités offertes par l'ordre institutionnel et par la floraison d'innovations et d'opportunités commerciales, et qui veut mettre en œuvre le « progrès », comme si une monarchie « éclairée » était capable de prendre le relais du bonapartisme en valorisant les ressources nationales. On est loin toutefois d'une résurgence d'une sorte de colbertisme car c'est plutôt loin du Pouvoir que fleurissent des initiatives créatrices qui font de l'année 1819 un terreau propice à l'enracinement de plusieurs leviers de la modernité.

On peut prétendre que l'année 1819 incarne (entre autres, bien sûr) une mini-« fièvre » chez les initiateurs d'un « réveil » d'une économie soumise aux défis posés par la concurrence britannique et belge. La puissance de la thalassocratie anglaise est d'ailleurs confirmée quand Thomas Stamford Raffles obtient du sultan de Johor le

¹ Guillaume de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, Paris, Flammarion, 1990. Emmanuel de Waresquiel, Benoît Yvert, *Histoire de la Restauration (1814-1830) : naissance de la France moderne*, Paris, Perrin, 1996 ; poche, 2002. Francis Démier, *La France sous la Restauration (1814-1830)*, Paris, Gallimard, 2012. Jean-Yves Mollier, Martine Reid & Jean-Claude Yon (dir.), *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau Monde, 2005.

² Il devient en octobre 1837 *Le National de l'Ouest*, jusqu'au 24 décembre 1851.

³ Cf. Adeline Daumard, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque de l'évolution de l'Humanité », 1963 ; poche, 1996.

droit de transformer une île de la pointe de Temasek en colonie de la Couronne (la future Singapour), par l'accord du 29 janvier 1819 (concrétisé le 6 février par la création de la ville), ce qui permet de contrer la domination du négoce néerlandais dans cette région et d'ouvrir la voie au contrôle anglais sur les *Straits Settlements* (1824-26) tout en renforçant la Compagnie des Indes orientales.

Les Français désireux de lutter contre le « déclin » entendent réinjecter de la fluidité créatrice dans l'économie et les finances et dans la société des élites, après les aléas des ultimes années de guerre et de tensions politiques en 1810-1815. L'année 1819 serait ainsi une année de cristallisation d'initiatives en symbole sinon d'une « accélération de l'Histoire », du moins d'une réelle effervescence de décisions toutes historiques à leur niveau.

Il est difficile d'identifier le rôle qu'a pu jouer la Chambre de commerce de Paris elle-même (créée en 1803)⁴ car rien de spécial ne semble s'y être produit précisément en 1819. L'année aura été marquée par un changement de président, d'Anicet (-Joseph) Barthélémy (1816-19) à Antoine Odier (1819-21). Si Odier est l'un des symboles de la pétulance de la Haute Banque [voir plus bas], Barthélémy (1758-1819), est resté un banquier plus discret quoiqu'inséré dans le cercle des élites méritant la confiance de Louis XVIII, mais plus au niveau politique et institutionnel qu'en ce qui concerne un capital d'idées novatrices – son frère ayant été un homme important du Directoire et de la période bonapartiste. Claire Lemerrier relève seulement l'implication de la Chambre et de certains de ses membres dans la Société d'encouragement de l'industrie nationale, le soutien d'œuvres philanthropiques (Caisse d'épargne de Paris), en « carrefour d'institutions », en raison de l'appartenance multiple de ses membres jusqu'au tournant des années 1820 (Banque de France, Conseil général de la Seine, conseil municipal de Paris, Tribunal de commerce), mais sans initiative directe en 1819 même.

Seul le processus d'application et de précision du Code du commerce paraît alors d'actualité, mais sans débouché concret : « La Commission de révision donne du reste peu de signes de son existence. Mais les efforts de la Chambre semblent avoir fini par convaincre son autorité de tutelle : le 27 octobre 1819, le secrétaire général de l'Intérieur demande à l'ensemble des Chambres de commerce, non seulement s'il faut encourager la publication du directeur du bureau du commerce sur la révision du Code, mais un avis sur la révision même, avant le 1^{er} décembre : la Chambre de Paris renonce immédiatement à tenir ce délai. Malgré ces ouvertures, la nouvelle Commission créée ne semble pas désireuse de réaliser un travail comparable à celui de l'an XII : la révision du Code passe explicitement après le reste de l'ordre du jour, et les discussions restent très générales. Sur les faillites, l'un des principaux points de débat, l'unanimité se fait le 1^{er} mars 1820 pour considérer les dispositions du Code comme un moindre mal. »⁵ L'essentiel serait que, « vers 1820, la Chambre semble redevenue un interlocuteur légitime des pouvoirs publics sur le droit commercial », indique C. Lemerrier.

⁴ Claire Lemerrier, *Un si discret pouvoir. Aux origines de la Chambre de commerce de Paris, 1803-1853*, Paris, La Découverte, « L'espace de l'histoire », 2004. Christophe Bouneau, *La Chambre de commerce et d'industrie de Paris (1803-2003): histoire d'une institution*, Genève, Droz, 2003. Paul Lenormand, *La Chambre de commerce et d'industrie de Paris, 1803-2003 : Études thématiques*, Genève, Droz, 2008.

⁵ Claire Lemerrier, *op. cit.*, p. 236 (version sur HAL). Voir : Émile Vincens, *Exposition raisonnée de la législation commerciale et examen critique du Code de commerce*, Paris, Barrois l'aîné, 1821

Comme on pourra le faire à propos de nombreux « tournants de l'Histoire », mais sans « ruptures » exceptionnelles par rapport au *continuum* de l'évolution économique de cette fin du premier quart de siècle, on peut dire que l'année 1819 est marquée par la montée en puissance du courant individualiste qui prône le rôle de « l'individu » dans la construction de la Cité, de la société et de l'économie du progrès. « *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* », le discours prononcé par Benjamin Constant à l'Athénée royal de Paris le décembre 1819, résume ces idées : il suggère que l'indépendance individuelle – dans la pensée et l'action – est le premier des besoins modernes ; la « liberté » est essentielle, dans la politique, mais aussi dans la société en général, du moins la « liberté positive ». « Le but des modernes est la sécurité dans les jouissances privées ; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances. »

Constant en vient même à en appeler à une mobilisation pacifique au service d'une « guerre commerciale », bref, du progrès économique, aux dépens de la guerre militaire : « La guerre est antérieure au commerce car la guerre et le commerce ne sont que deux moyens différents d'atteindre le même but, celui de posséder ce que l'on désire. Le commerce n'est qu'un hommage rendu à la force du possesseur par l'aspirant à la possession. C'est une tentative pour obtenir de gré à gré ce qu'on n'espère plus conquérir par la violence. Un homme qui serait toujours le plus fort n'aurait jamais l'idée du commerce. C'est l'expérience qui, en lui prouvant que la guerre, c'est-à-dire, l'emploi de sa force contre la force d'autrui, l'expose à diverses résistances et à divers échecs, le porte à recourir au commerce, c'est-à-dire, à un moyen plus doux et plus sûr d'engager l'intérêt d'un autre à consentir à ce qui convient à son intérêt. La guerre est l'impulsion, le commerce est le calcul. Mais, par la même, il doit venir une époque où le commerce remplace la guerre. Nous sommes arrivés à cette époque », donc en cette année 1819 elle-même... Irai-je jusqu'à suggérer que Constant mêle cette année 1819 à l'affirmation du libéralisme économique, face aux risques de l'interventionnisme public, donc en anticipant sur tant de débats ultérieurs ? « Le commerce inspire aux hommes un vif amour pour l'indépendance individuelle. Le commerce subvient à leurs besoins, satisfait à leurs désirs, sans l'intervention de l'autorité. Cette intervention est presque toujours, et je ne sais pourquoi je dis presque, cette intervention est toujours un dérangement et une gêne. Toutes les fois que le pouvoir collectif veut se mêler des spéculations particulières, il vexé les spéculateurs. Toutes les fois que les gouvernements prétendent faire nos affaires, ils les font plus mal et plus dispendieusement que nous. »⁶

On sent qu'un premier corpus de pensée s'est reconstitué, en une nouvelle étape après celles du Directoire et de l'époque bonapartiste : l'année 1819 participe de la cristallisation de ce capital immatériel destiné à donner de l'impulsion à l'esprit industriel et commercial, tout comme on a évoqué jadis la mise en place d'une « culture du marché »⁷. Vivifier les échanges redevient une priorité, comme le marque la décision de lancer le chantier du canal du Cher (puis « du duc de Berry » et enfin « du Berry ») et de ses trois branches sur 320 km : certes, des études sont menées dès 1807-1809 ; mais c'est seulement en décembre 1819 que le plan d'ensemble est adopté par une ordonnance royale, en une contribution à la révolution des canaux qui domine l'équipement des transports à l'époque. D'ailleurs, c'est la *Société anonyme des quatre canaux* » (canaux de Bretagne, canal du Nivernais, canal de Berry, canal latéral à la Loire) qui permet de financer l'achèvement des travaux en 1822, avant une ouverture au début des années 1830. De même, à Bordeaux, les initiateurs du projet de pont devant traverser la Garonne, conçu en 1810, décident en

⁶ Pour le discours entier, voir le site : [<https://www.panarchy.org/constant/liberte.1819.html>]. Ou : « *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* », in Benjamin Constant, *Œuvres politiques*, Paris, Gallimard, « Folio-Essais », 1997.
⁷ William Reddy, *The Rise of Market Culture. The Textile Trade and French Society, 1750-1900*, Cambridge-New York, Cambridge University Press-EHESS, 1984.

1819 d'en changer la structure : sur les seize piles déjà en construction, ils substituent un pont en maçonnerie de pierres et de briques au pont de bois initial, et ce, grâce aux deux millions de francs levés par la *Compagnie du pont de Bordeaux*, créée en 1818 pour lever les financements privés nécessaires à l'achèvement des travaux, terminés en 1822.

2. L'année 1819, racine du protectionnisme ?

Cependant, la renaissance de la puissance économique nationale semble supposer aussi la protection de son appareil productif, tant agricole qu'industriel. Or, après une initiative de libéralisation des échanges concernant le coton en 1814, le début de la Restauration est vite marqué par une perception inquiète de la force économique française. Terrassé par ses ennemis, freiné dans son développement *grosso modo* depuis le milieu des années 1810, le pays se sent fragilisé – il faut éviter le syndrome du *Radeau de la méduse*, peint par Théodore Géricault en 1819 –, et le risque serait qu'il se recroquevillât sur lui-même. Le courant de pensée protectionniste, voire « mercantiliste », a repris de la force, comme l'a analysé David Todd⁸. Or, outre-Rhin, il s'active aussi puisque Friedrich List participe à Francfort-sur-le-Main à la fondation en 1819 de la Société allemande d'industrie & de commerce, un ancêtre du *Zollverein*. La compétition commerciale est à nouveau d'actualité.

Un événement exprime la sensibilité des plusieurs secteurs de l'économie aux fluctuations des cours internationaux : la forte concurrence des cotonnades britanniques pèse sur les prix au milieu des années 1810, ce qui met en difficulté des sociétés du Nord, qui taillent dans les salaires. Cela déclenche un mouvement social d'envergure⁹ : les 14 et 15 juillet 1819, un demi-millier d'ouvriers manifestent leur mécontentement à Roubaix ; la grogne s'exprime un peu partout dans la ville et lors de réunions de salariés, les 18 et 19 juillet ; ils dénoncent aussi l'emploi d'ouvriers belges, ce qui pèse sur les salaires ; la gendarmerie s'inquiète, procède à quelques arrestations.

Dans le sillage d'une hausse de certains droits intervenue dès 1816 et avant un autre texte en 1821, Decazes fait donc voter, le 16 juillet 1819, une loi protectionniste ; les droits d'accise sont notamment aggravés¹⁰ ; mais, surtout, une échelle mobile est établie pour le prix des céréales ; elle vise à freiner les importations en cas de baisse des cours en France. Dès le 11 mars 1819, l'administration douanière se dote d'un service de perception des droits sur les céréales importées ; et la mise en œuvre de la loi de juillet vise à bloquer des flux jugés néfastes : « Depuis le mois d'octobre 1818 jusqu'au 30 avril 1819, il est entré 700 000 hectolitres de blé dans les ports français, ce qui a avili les grains français et nui à l'agriculture. »¹¹ On peut donc dire que

⁸ David Todd, *L'identité économique de la France. Libre-échange et protectionnisme (1814-1851)*, Paris, Grasset, 2008. Voir aussi : D. Todd, « Le protectionnisme, un libéralisme internationaliste. Naissance et diffusion, 1789-1914 », *La Vie des idées*, 20 octobre 2009 [<http://www.laviedesidees.fr/Le-protectionnisme-un-liberalisme.html>].

⁹ Pierre Reboul, « Troubles sociaux à Roubaix en juillet 1819 », *Revue du Nord*, avril-juin 1954, tome 36, n° 142, *Mélanges offerts à Louis Jacob à l'occasion de son 70^e anniversaire*, p. 339-350.

¹⁰ Cf. *Lois sur les droits d'entrée, de sortie et des accises*, Paris, 1819.

¹¹ Pierre Laboulinière, *De la disette et de la surabondance en France : des moyens de prévenir l'une, en mettant l'autre à profit, et d'empêcher les trop grandes variations dans le prix des grains*, Paris, Le Normant, 1821.

l'année 1819 participe fortement de ce courant « prohibitionniste » destiné à perdurer pendant une quarantaine d'années¹².

3. L'année 1819 en racine de l'esprit industriel

L'année 1819 permet de comprendre qu'un deuxième corpus a repris vigueur, celui de l'esprit d'entreprise engagé dans l'esprit industriel et dans l'esprit d'innovation¹³.

A. Un réveil de l'esprit des sciences appliquées ?

On sait que la première révolution industrielle a repris son rythme de « décollage » après les événements militaires et politiques des années 1813-1815. La compétition entre la France et les autres animateurs du progrès technique (Britanniques, tel James Watt, qui décède en 1819 ; la future Belgique ; des régions espagnoles, etc.) s'accroît. La mobilisation des esprits de progrès devient à nouveau une priorité. Un premier exemple en est, en 1819, l'évolution du Conservatoire national des arts & métiers créé en 1794 : le gouvernement, en s'inspirant du Collège de France pour son organisation, lui donne pour mission de délivrer un enseignement en sciences de l'ingénieur ; Charles Dupin crée alors la première chaire de mécanique appliquée aux arts, tandis que Jean-Baptiste Say ouvre la chaire d'économie industrielle. C'est l'expression de ce courant de pensée qui, parmi la communauté des élites scientifiques et socio-économique, veut promouvoir « la pensée technique », dans le sillage de Jean-Antoine Chaptal

Un second exemple est procuré par la tenue à Paris d'une *Exposition publique des produits de l'industrie française*, avec des concours par branche ou par département, tandis que le chimiste Chaptal publie en 1819 ses gros volumes *De l'industrie française* – en parallèle avec la troisième édition de son *Art de faire le vin*¹⁴, guide de la « chaptalisation ». *De l'industrie française* a été rédigé pendant les années de disgrâce subies en 1815-18 par Chaptal à l'orée de la Restauration : cela « lui permet de rédiger les deux tomes de cet ouvrage de synthèse, où la génération nouvelle issue des écoles créées par la Révolution prend connaissance de l'évolution technique accomplie entre 1789 et 1815 »¹⁵. Il y recommande aussi le développement d'écoles techniques spécialisées. On perçoit ainsi que l'année 1819 est animée d'un souffle de promotion de l'innovation, comme en un réveil de l'esprit des sciences appliquées.

B. L'Exposition publique des produits de l'industrie française

Tandis que se tient un Salon des arts, l'année 1819 voit aussi s'organiser une « exposition industrielle ». C'est la cinquième exposition de ce type qui ait été

¹² Cf. Jean-Louis Van Regemorter, « Les blés de la mer Noire et les origines du protectionnisme agricole en France (1819-1861) », *Revue russe*, 1994, n° 6. *La Russie et la France : Trois siècles de relations*, p. 35-44.

¹³ Rondo Cameron, « L'esprit d'entreprise », in *La France et le développement économique de l'Europe, 1800-1914*, Paris, Seuil, 1971 (Princeton, 1961). Hélène Vérin, *Entrepreneurs, entreprise. Histoire d'une idée*, Paris, Presses universitaires de France, 1982. Patrick Verley, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Paris, Hachette, 1994. Jean-Pierre Hirsch, « Retour sur l'ancien esprit du capitalisme », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2001, n° 23, p. 87-104.

¹⁴ Jean-Antoine-Claude Chaptal, comte de Chanteloup, Paris, Deterville, 1819 (3^e édition après celles de 1801 et 1807).

¹⁵ Cf. René Tresse, « J. A. Chaptal et l'enseignement technique de 1800 à 1819 », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1957, tome 10, n° 2, p. 167-174.

organisée en France : or un vide avait succédé aux précédentes en 1798, 1801, 1802 et 1806. La première exposition des produits de l'industrie française a eu lieu en effet en 1798 à l'initiative du ministre François de Neufchâteau, et, trois ans plus tard, le Consulat a réédité cette initiative destinée à « offrir un panorama des productions des diverses branches de l'industrie dans un but d'émulation »¹⁶. La Monarchie reprend le flambeau, en une sorte de défi porté aux régimes précédents, comme si, elle aussi, était capable de promouvoir la grandeur technique du pays, tout comme le Consulat avait vu naître en 1802 la Société d'encouragement pour l'industrie nationale¹⁷, d'où la décision royale de monter cette exposition, datée du 13 janvier 1819. On peut prétendre que l'émulation suscitée en cette année 1819 exprime un sursaut du « patriotisme économique » : « Il s'agissait de gloire nationale et des regards de l'Europe », affirme La Rochefoucauld dans son discours au roi. L'économie nationale devait être stimulée, notamment vis-à-vis de l'Angleterre ; la juxtaposition de techniques très variées et la délivrance de récompenses devaient stimuler une féconde concurrence nationale.

« Les manufacturiers et les artistes avaient souvent exprimé le vœu du renouvellement périodique de ces solennités où sont couronnés ceux qui ont agrandi le domaine de l'industrie », précise Decazes dans son introduction. « Les chefs des établissements manufacturiers sont les seuls dont le mérite puisse être mis en évidence par l'exposition, car c'est en leurs noms seuls que les produits des fabriques sont présentés. Mais les progrès de l'industrie ne sont pas seulement le résultat des lumières, du zèle et de la persévérance des manufacturiers. Ils sont aussi dus au génie inventif des artistes qui ont créé de nouvelles machines, simplifié la main-d'œuvre, amélioré les teintures, perfectionné le tissage. »

Cette exposition est organisée au Louvre, dans les galeries ; elle dure 35 jours, du 25 août 1819 au 23 septembre. Elle réunit 1 662 exposants et, finalement, 669 récompenses sont attribuées. Pour ce faire, des commissions sont constituées dans chaque département ; un jury central formé le 10 mai et réuni pour la première fois le 7 juin ; il accueille notamment François Arago, xxx Berthonnet, Alexandre Brongniart, Chaptal et Guillaume Ternaux, sous la présidence du duc François de La Rochefoucauld. Le rapport est remis au roi le 25 septembre, au Louvre même, où l'on évoque une forme de patriotisme, en « une alliance de l'industrie du peuple avec la grandeur et la majesté du trône. » Nombre de maisons artisanales créent spécialement des objets dans le but de remporter les éloges du public, mais surtout les premiers prix, d'où des créations et originales, que ce soit dans l'ameublement ou l'orfèvrerie¹⁸.

C'est le cas pour la table de toilette conçue par Marie-Jeanne-Rosalie Desarnaud-Charpentier, qui obtient une médaille d'or. Sa boutique est spécialisée dans la réalisation et la vente d'objets et de meubles en cristal monté. Cette table de toilette est assortie d'un fauteuil. Si, par ses formes rondes et légères et son décor néoclassique sur le thème de la beauté et du charme, elle illustre le style en vogue sous la Restauration, sa technique de création est surprenante. La structure en métal du meuble est en effet entièrement dissimulée par des éléments en cristal taillé maintenus par des bronzes dorés et ciselés de très grande qualité. Le plateau est couvert d'une plaque de verre églomisé à fond bleu. C'était

¹⁶ Anne Dion-Tenenbaum, *Un âge d'or des arts décoratifs*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1991, p.116.

¹⁷ Serge Benoît, Gérard Emptoz & Denis Woronoff (dir.), *Encourager l'innovation en Europe. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale après deux siècles*, Paris, Éditions du CTHS, 2007.

¹⁸ Louise-Charlotte Soyer, *Modèles d'orfèvrerie, choisis à l'Exposition des produits de l'industrie française au Louvre en 1819. Recueil de 72 planches*, Paris, Bance, 1822 (18 p.).

la première fois que l'on réalisait ainsi un objet de cette importance. La duchesse de Berry salue cette nouveauté en achetant cette toilette pour son château de plaisance de Rosny-sur-Seine. »¹⁹

Comme toutes les foires ou expositions du siècle, cet événement se clôt par la mise en valeur des techniques ou initiatives des entreprises jugées les meilleures, d'où le *Rapport du Jury central sur les produits de l'industrie française* publié en 1819, présenté par Decazes lui-même et rédigé par le rapporteur du Jury, L. Costaz. On attribue des médailles et des « mentions » au sein de chaque branche d'activité²⁰ : le fils du « grand » Chaptal, Jean-Baptiste Marie Chaptal de Chanteloup, gagne ainsi une médaille d'or, tout comme le Rouennais Édouard Sévène, qui a géré deux filatures de coton depuis la fin des années 1790, puis aussi une troisième. Ainsi, les arts de luxe et la première révolution industrielle se côtoient dans cette exposition, en symbole du maintien du système productif reposant sur « le tout de main » et orienté vers des marchés à forte valeur ajoutée mais aussi du nouveau système productif tourné vers une production massive et plutôt mécanisée.

3. L'année 1819, racine de techniques de réarmement

En reconstituant cet état d'esprit industrialisateur, on peut insérer l'année 1819 dans la « dynamique »²¹ qui prend corps, de part et d'autre des ultimes années de guerre bonapartistes, et qui contribue à bouleverser les mentalités de nombreuses communautés d'élites²² et à provoquer des changements institutionnels dans les groupements constitués autour des projets d'entreprise²³. Scruter l'année 1819 pourrait donc contribuer à relancer les débats récurrents sur « le retard français »²⁴ ou les parcours différents empruntés par chaque région ou branche dans sa participation à l'industrialisation et à la croissance dans la première moitié du XIX^e siècle.

Il est clair en tout cas que les dirigeants du pays, quelle que soit leur tendance monarchiste, ressentent péniblement l'amenuisement de la puissance de la France, après la défaite, sur mer comme sur terre, et surtout à cause des rudes conditions du traité d'Aix-la-Chapelle. On est dès lors convaincu, en une forme de renaissance du

¹⁹ Voir sa description et sa photo par Nicolas Courtin, par le biais du lien [<https://www.histoire-image.org/fr/etudes/ancetre-expositions-universelles>].

²⁰ Cf. *Rapport du Jury central sur les produits de l'industrie française*, Jury central sur les produits de l'industrie française, Paris, Fain & Thunot, 1819, 492 pages. *Rapport du jury d'admission des produits de l'industrie du département de la Seine*, Paris, C. Ballard, 348 pages. Antoine-Marie Héron de Villefosse, *Rapport fait au jury central de l'Exposition des produits de l'industrie française de l'année 1819 sur les objets relatifs à la métallurgie*, Paris, Mme Huzard, 1820, 96 pages. [Ces publications sont disponibles sur le site Gallica].

²¹ Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 1975. Werner Sombart, *Le bourgeois. Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, Paris, Payot, 1966 (première édition en 1923).

²² Cf. Guy Chaussinand-Nogaret (dir.), *Histoire des élites en France, du XVI^e au XX^e siècles*, Paris, Tallandier, 1991.

²³ Douglass North, *Institutions, Institutional Changes and Economic Performance*, Cambridge, CUP, 1990.

²⁴ Cf. Jeff Horn, *The Path not Taken. French Industrialization and the Age of Revolution*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2006. Patrick Fridenson & André Straus (dir.), *Le capitalisme français, XIX^e-XX^e siècles. Blocages et dynamismes d'une croissance*, Paris, Fayard, 1987. Louis Bergeron & Patrice Bourdelais (dir.), *La France n'est-elle pas douée pour l'industrie ?*, Paris, Belin, 1998. Maurice Lévy-Leboyer, « Le patronat français a-t-il été malthusien ? », *Le Mouvement social*, n°88, juillet-septembre 1974, p. 3-49. François Crouzet, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économie et l'imaginaire, XVII^e-XX^e siècles*, Paris, Perrin, 1985.

colbertisme, que l'État doit régénérer les forces militaires du pays. Si le plan de reconstitution de la flotte de guerre date de quelques années, l'année 1819 voit ainsi la livraison du navire trois-ponts *Souverain*²⁵ : il a été mis en chantier à Toulon en 1813 et est mis à l'eau en 1819 ; même s'il n'est armé pour la première fois dans le cadre d'une première mission que le 16 avril 1840, il symbolise cette volonté de rétablir une capacité industrielle et technique propre à relancer la force navale.

Une convention conclue entre la France et la coalition victorieuse le 28 avril 1814 lui avait permis de reconstituer sa flotte militaire, qui disposait alors d'un total de 71 navires, dont 52 à flot. Mais 14 navires sont mis au rebut ou employés à d'autres usages et il ne resterait plus qu'une petite cinquantaine de navires. Un programme de construction est donc lancé : 19 navires sont ainsi mis en chantier à partir de 1816 ; huit ont déjà été mis à l'eau avant 1819. À cette date, dix « vaisseaux » (conçus dès 1797-1814) et cinq frégates sont en chantier, dont la *Thétis*, mise en chantier à Toulon en octobre 1813 et lancée le 3 mai 1819, utilisée notamment par Hyacinthe de Bougainville en 1824-26. Mais c'est bien en 1819 que sont conçues deux de ces cinq frégates, deux goélettes et deux flûtes²⁶. Elle exprime la volonté d'une renaissance de la construction navale, comme le confirme la livraison des deux premiers vapeurs à aube de la Marine, l'*Africain* en 1818 et le *Voyageur* en 1819, fabriqués à Lorient²⁷. Mais on est encore loin de se lancer dans les vapeurs puisque 1819 est l'année de la toute première traversée transatlantique, du 22 mai au 19 juin, par un bateau à vapeur, l'américain *Savannah* (mais 87 % du voyage ont été effectués au moyen des voiles).

De même, une équipe arrive à Châtelleraut, dans la Vienne, en 1819 pour y enraciner un établissement industriel militaire : des essais y sont effectués ; c'est une piste qui se dessine jusqu'à aboutir au lancement réel de la construction des bâtiments de l'arsenal²⁸ à partir de 1821. « Jusqu'à la création de la manufacture de Châtelleraut, les manufactures d'armes se trouvaient dans les régions frontalières du Nord et de l'Est, près des zones de combat. Il a semblé judicieux de fonder une manufacture moins exposée au Sud de la Loire. Le site de Châtelleraut fut retenu en 1817 car cette région possédait une main-d'œuvre qualifiée de couteliers et le débit de la Vienne était utile pour la trempe de l'acier. »²⁹

« Après nos désastres de 1815, la France sentit la nécessité d'une manufacture d'armes centrale, couverte contre l'invasion étrangère par la Loire, le Cher, l'Indre et même la Vienne. La municipalité de la ville offrait de fournir à ses frais le terrain nécessaire à la construction de l'usine, et les nombreux couteliers habitant le pays semblaient devoir fournir un recrutement facile. En 1817, le colonel d'artillerie Cotti vint examiner les offres du conseil municipal et désigna l'emplacement actuel, situé sur la rive gauche de la Vienne, à l'extrémité du faubourg Châteauneuf, limité au midi par l'Auvigne [Envigne], petite rivière, et à l'ouest par la grande route de Bordeaux. Après divers pourparlers, onze hectares furent accordés, et on se mit immédiatement à étudier l'établissement d'un barrage au travers

²⁵ Il est destiné à naviguer jusqu'en 1885, après avoir été transformé en navire à vapeur et hélice en 1853-54. Voir : Nicolas Mioque [<https://troisponts.net/2014/05/16/le-souverain-1819-1885/>].

²⁶ [<https://troisponts.net/2014/03/26/reduction-du-nombre-de-nos-vaisseaux-1814-1819/>].

²⁷ Claude Nières, *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988, p. 222.

²⁸ Cf. Claude Lombard, *La Manufacture nationale d'armes de Châtelleraut, 1819-1968 : histoire d'une usine et inventaire descriptif de ses cent-cinquante années de fabrications*, Poitiers : Brissaud, 1987.

²⁹ Jean-Claude Raymond, *La Manufacture d'armes de Châtelleraut* [<http://jcraymond.free.fr/Histoire/Lieux/C/Chatelleraut/Monuments/Manufacture/Manufacture.php#mozTocId998209>]. Service régional de l'inventaire de Poitou-Charentes, Région Poitou-Charentes, « Le patrimoine industriel de Poitou-Charentes - dossier documentaire d'usine ».

de la Vienne. Une première commande de sabres, de pelles et de haches est faite le 15 mai 1819, sous la surveillance d'officiers et d'ouvriers venus de Klingenthal. Cette première expérience ne réussit pas, les ouvriers demandèrent un prix trop élevé, et ne purent rien faire avec leur meule mue à bras. L'ordonnance [royale] qui détermine la création définitive de la manufacture est du 14 juillet 1821 »³⁰, pour la fabrication d'armes blanches.

4. L'année 1819, une racine des innovations industrielles ?

Fort de ce capital immatériel, qui a pris racine dans une partie des élites économiques, le relais est pris sur le terrain par une association entre esprit d'entreprise et esprit d'innovation. Cette année 1819 doit être replacée dans l'environnement général de ce que Bertrand Gille qualifie de « formation de la grande entreprise capitaliste »³¹.

A. La science en racine de l'innovation industrielle

Des sociétés et des hommes symbolisent ainsi cet engagement dans l'effort collectif, tels deux membres de la deuxième génération de cette famille industrielle : Jean-Pierre II et Jean-Frédéric Peugeot déposent en 1819 un brevet de laminage à froid des aciers destiné à la première usine (scies, ressorts d'horlogerie, baleines de corset, outils, etc.) de la société Peugeot frères aînés, conçue en 1819 elle aussi. En lisière de la communauté des ingénieurs modernistes, des savants « inventeurs » donnent quelque visibilité à l'année 1819 : Charles Cagniard de Latour invente la sirène, machine permettant de produire à volonté un son de fréquence calculable et réglable, tandis que le chimiste Pierre Pelletier invente la quinine, tandis que René Laennec publie son *Traité de l'auscultation*. Augustin Fresnel remporte cette année là le concours de l'Académie sur l'inflexion des rayons dans les expériences de diffraction ; et Arago met en évidence une tache de diffraction claire au centre de l'ombre portée par un corps circulaire opaque, démontrant devant un parterre d'académiciens la justesse de la théorie ondulatoire de Fresnel.

Louis de Gallois, nommé en 1819 professeur à l'École des mineurs de Saint-Étienne, contribue à lancer, la même année, la Compagnie des mines de fer de Saint-Étienne. De son côté, le futur grand ingénieur Benoît Fourneyron sort en 1819 au second rang de sa promotion de l'École des Mineurs — créée en 1816 et destinée à devenir l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne³² : le directeur de l'école l'envoie faire ses classes d'ingénieur aux mines du Creusot, puis en 1820 dans le bassin d'Alès, avant de contribuer à la création en 1827 d'un modèle de turbine hydraulique d'abord destiné à une usine du Jura où il travaille à partir de 1821.

B. Des racines du progrès industriel

Sans pouvoir être exhaustif, on peut suggérer que l'année 1819 revêt une signification forte au cœur du décollage de la première révolution industrielle. C'est en 1819 que

³⁰ Julien Turgan, *Les grandes usines: études industrielles en France et à l'étranger*, volume 5, Paris, 1865.

³¹ Bertrand Gille, *Recherches sur la formation de la grande entreprise capitaliste, 1815-1848*, Paris, SEVPEN, 1959.

³² Jules Guillemin, « Notice biographique sur Benoît Fourneyron, ingénieur civil des Mines, chevalier de la Légion d'honneur, ancien représentant du peuple », *Bulletin de la Société de l'industrie minérale*, 1866-1867, tome XII, p. 533-562.

Guillaume Ternaux³³, grand industriel depuis 1781, qui a fait essaimer ses usines du textile ardennais et belge à plusieurs régions, obtient la consécration puisqu'une ordonnance royale lui confère le titre de baron le 17 novembre, peu après son élection comme député en 1818 – même s'il décide de l'abandonner en 1821. En 1819, le fabricant de machines Alexis Hallette³⁴ (chaudières, matériel de moulins, etc.) ajoute un deuxième atelier à celui qu'il a créé en 1812-1815, avant un troisième en 1824 ; et, la même année 1819, il obtient une médaille à l'exposition de Paris pour une presse hydraulique pour huileries. Dans le bassin houiller de la Loire s'établissent en 1819 les Usines Frèrejean, avec un capital d'un million de francs, qui utilisent houilles de la Loire et minerais de La Voulte³⁵.

Une enquête dans les archives du Creusot devrait permettre de déterminer quelle contribution apporte le site bourguignon à ces mutations. Mais le fameux ingénieur François Bourdon a fait ses débuts en 1819 : cette année-là, il construit un moulin à vapeur à Mâcon, avant de créer une compagnie de navigation à vapeur sur la Saône, qu'il délaisse pour rejoindre, au Creusot, la société Manby-Wilson, de 1827 à 1831. Après une pause aux États-Unis (1834) puis en Angleterre, il revient au Creusot en 1837 et y est chargé par les frères Schneider de réorganiser les ateliers de construction. Mais son « aventure » innovante aura bien commencé en 1819 !

L'année 1819 n'est que l'une des premières marches de la montée vers la grande industrie métallurgique française. Des innovations sont mises en œuvre de façon éparsée et discrète : par exemple, Jean-Nicolas Gendarme, qui a créé en 1806 une usine à fer et clouterie près de Revin, dans les Ardennes (Usine métallurgique des Forges et Fonderies de Saint-Nicolas³⁶) avec une forge et un haut fourneau, la dote d'un laminoir en 1819. De même, toujours dans les Ardennes, les Forges de Brévilley, fondées en 1815 par François Devillez-Bodson, déjà équipées d'un laminoir, sont dotées en 1819 de deux feux d'affinerie et de deux marteaux (avant un haut fourneau et deux fours à puddler dans les années 1820)³⁷. La même année 1819, la forge de fer blanc de la Chaudeau, en Haute-Saône (créé en 1760) replace son four à bois destiné à chauffer les fers à laminer par un four à réverbère à la houille³⁸. On commence donc à évoluer sérieusement par rapport à l'atelier de *La Forge* peint par Francisco Goya en 1819 même...

³³ Guillaume Berthier de Sauvigny, « Un grand capitaine d'industrie au XIX^e siècle : Guillaume Ternaux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1981, tome 28, p. 335-343. Louis Bergeron, « Douglas, Ternaux, Cockerill : aux origines de la mécanisation de l'industrie lainière en France », *Revue historique*, janvier-mars 1972, n° 501, p. 67-80.

³⁴ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, « Mémoires & documents publiés par l'École des chartes, tome XIV », 1959, p. 305. Anne Callite, « Alexis Hallette, industriel (1788-1846) », *Revue du Nord*, octobre-décembre 1991, tome 73, n° 293, p. 611-622. Anne Callite, *Alexis Hallette, ingénieur et industriel artois. 1788-1846*, Roubaix, Éditions du Geai-Bleu, 2003.

³⁵ Bertrand Gille, *La banque et le crédit*, op.cit., p. 305.

³⁶ Le site reste actif jusqu'en 1961 [usine-metallurgique-des-forges-et-fonderies-de-saint-nicolas-puis-fonderies-et-toleries-de-saint-nicolas-actuellement-salle-de-sport-salle-polyvalente-et-entrepot-commercial.pdf].

³⁷ Inventaire général du patrimoine culturel, Usine métallurgique Devillez-Bodson, puis Henry frères, puis Société métallurgique de Gorcy [http://www.inventaire.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=LOCA&VALUE_98=%20Br%Egvilley&DOM=Tous&REL_SPECIFIC=3].

³⁸ Ministère des Travaux publics, *Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur en France et en Algérie*, Paris, Imprimerie royale, 1842, p. 35.

L'esprit d'entreprise agit aussi quand naît dans l'Aube une société textile destinée à un long avenir (sous la marque *Doré Doré* à partir de 1862) : en 1819, Jean-Baptiste Doré, artisan bonnetier aux Grès, lieu-dit du hameau de Fontaine Saint-Georges, propose à ses voisins d'être leur intermédiaire en s'occupant pour eux des ventes de produits et des achats de fils³⁹. En Alsace, c'est à Wesserling qu'une usine d'impression à la planche naît en 1819, dont le bâtiment accueille aujourd'hui un écomusée textile. Il est vrai que Mulhouse est déjà un pôle important de l'industrie textile, comme le confirme le retour de Jean-Jacques Koechlin au poste de maire de la ville en 1819-1821 (après un premier mandat en 1815-16)

C. Des racines au développement encore entravé

Cependant, il faut être réaliste : la diffusion des progrès techniques est encore dans les limbes ; les chiffres de production sont encore fort modestes et, surtout, le combustible qu'est le charbon de bois domine fortement.

Les productions métallurgiques en 1819 (en « quintaux métriques »)	
Fonte	1 125 000
Dont fonte au charbon de bois	1 105 000
Fer forgé	742 000
Dont au charbon de bois	732 000
Fer au coke	20 000
Nombre de hauts fourneaux	350
Production moyenne d'un haut fourneau au charbon de bois	3 200
Source : Jules Burati, <i>Exposition de l'industrie de 1844</i> , Paris, Challamel, 1844, tome I, p. 37	

Pour stimulants qu'ils soient pour les élites modernistes, le progrès technique et la vigueur du décollage de la première révolution industrielle n'en sont pas moins perçus comme des dangers pour des acteurs de l'économie sinon ancienne, du moins en transition. Ils se sentent menacés par la mécanisation, ce qui s'exprime classiquement par les éruptions du luddisme⁴⁰, violentes en Angleterre en 1811-16, par exemple. Or la France subit de telles explosions de rage contre les risques d'atteinte à l'emploi pré- ou proto-industriel quand une forme de conscience collective se cristallise autour d'une perception négative du progrès technique, puisque la « culture du progrès » requiert un enracinement dans le temps aux rythmes différents selon les régions et les branches d'activité⁴¹. L'année 1819 est ainsi marquée par une crise luddite⁴² : des « briseurs de machines » hostiles aux « tueuses de bras » : dans une pétition adressée au maire de Vienne, en Isère, huit maîtres tondeurs dénoncent « la nouvelle construction d'une mécanique plus pernicieuse qu'utile, nommée la Grande Tondeuse », qui annonce, selon eux, « la suppression générale des bras »⁴³.

³⁹ [<http://www.cndp.fr/crdp-reims/ressources/dossiers/dore-dore/page2.htm>].

⁴⁰ Vincent Bourdeau, François Jarrige & Julien Vincent, *Les luddites : bris de machines, économie politique et histoire*, Paris, Ère, 2007. Michelle Perrot, « Les ouvriers et les machines en France dans la première moitié du XIX^e siècle », *Recherches*, 1978, n° 32-33, p. 347-373 ;

⁴¹ Cf. Nicolas Dodier, *Les hommes et les machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié, « Leçons de choses », 1995. Yves Clot, Jean-Yves Rochex & Yves Schwartz, *Les caprices du flux : les mutations technologiques du point de vue de ceux qui les vivent*, Vigneux, Matrice, « Points d'appui », 1990.

⁴² C. Schmidt, « Un épisode de l'histoire du machinisme en France : les premiers "luddites" de l'Isère en 1819 », *La Révolution française*, 1903, volume XLIV, p. 551-561.

⁴³ Archives nationales F7 9 786 : Vienne, le 18 janvier 1819 (huit signatures) ; cité par François Jarrige, « Le luddisme, refus de la mécanisation », in Michel Pigenet (dir.), *Histoire des mouvements sociaux*

6. L'année 1819, une racine du système bancaire ?

Sur le registre des finances, l'année 1819 pourrait être celle du soulagement. En effet, les ultimes dettes de guerre sont réglées en 1818 (une dernière tranche de 265 millions de francs). Le traitement des opérations de placement des titres des emprunts publics aura consacré la position et l'efficacité des maisons de Haute Banque, à la fois pour les placements sur la place de Paris et pour leurs relations avec la *City*, nécessaire pour fournir des investissements complémentaires. Aussi 1819 commence-t-elle avec une France entièrement dégagée des troupes d'occupation alliées, parties au 30 novembre 1818.

A. L'année 1819, une racine de la Foi publique

Alain Plessis, Louis Bergeron et Bertrand Gille ont mis en valeur le dynamisme et les activités de ces maisons⁴⁴. Le retour à l'ordre économique passe par la reconstruction d'un système de crédit fluide, apte à soutenir le mouvement du commerce⁴⁵ et à animer les flux européens des changes, de la banque du négoce et des actifs des fortunés. La « foi dans le crédit » se reconstitue peu à peu après les crises de dépréciation, de surendettement ou de spéculation ; la confiance générale dans la durabilité, la fiabilité et la liquidité des maisons de banque sont désormais reconstituées. La perception du crédit revient peu à peu à des logiques positives⁴⁶, appuyées sur la mobilisation d'épargnes peu ou prou tapies pendant les années de guerre ou d'incertitudes institutionnelles.

Dès lors que la situation géopolitique, militaire et institutionnelle de la France semble désormais procurer de la sérénité, les experts parient sur la stabilité des monnaies, des marchés, sur la renaissance du crédit, sous ses deux sens : activité de prêts et confiance. Deux opuscules placent ainsi l'année 1819 sous des auspices favorables, l'un⁴⁷ paru à la fin de 1818 et l'autre⁴⁸ en 1819 même. Tous deux mettent en avant l'évacuation militaire du pays et la mise sur pied d'une caisse d'amortissement de la Dette publique alimentée par les recettes d'impôts directs ou indirects pour énoncer leur confiance dans ce qu'on appelle à la jeune Caisse des dépôts « la Foi publique ».

en France. De 1814 à nos jours, Paris, La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 2014, p. 69-78.

⁴⁴ Louis Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens, du Directoire à l'Empire*, Paris-La Haye, EHESS-Mouton, 1978. Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, Presses universitaires de France, 1968. Philip Hoffman, Jean-Laurent Rosenthal & Gilles Postel-Vinay, « Économie et Politique. Les marchés du crédit à Paris, 1750-1840 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 1994, 49^e année, n° 1, p. 65-98.

⁴⁵ Jean-Pierre Hirsch, *Les deux rêves du commerce. Entreprises et institution dans la région lilloise (1780-1860)*, Paris, EHESS, 1991.

⁴⁶ Cf. Isabelle Rabault-Mazières, « De l'histoire économique à l'histoire culturelle : Pour une approche plurielle du crédit dans la France du XIX^e siècle », *Histoire, économie, société*, 2015, n° 1, numéro spécial, *Représentations sociales et imaginaire du crédit au XIX^e siècle*, p. 5-12. I. Rabault-Mazières, « Discours et imaginaire du crédit dans la France du premier XIX^e siècle », *Histoire, économie, société*, 2015, n°1, numéro spécial, *Représentations sociales et imaginaire du crédit au XIX^e siècle*, p. 48-64.

⁴⁷ Armand Séguin, *Aperçus sur la situation financière de la France en 1819, et années suivantes*, Paris, P. Gueffier, 1818.

⁴⁸ Gaston de Lévis, *De l'état du crédit public en France au commencement de 1819*, Paris, Pélicier, 1819 (68 p.). ; Bibliothèque nationale de France, collection XIX.

« Les principes du crédit sont immuables. C'est, comme on l'a dit, la morale appliquée aux finances. Ne promettre que ce qu'on peut tenir, tenir ce qu'on a promis, voilà tout le secret. Fondé sur de telles bases, le crédit d'un grand état est inébranlable. Ces vérités trop longtemps ignorées en France y sont devenues presque triviales, elles garantissent la stabilité de notre système financier. Rien ne peut les faire oublier. Cependant les fonds pourront encore éprouver de fréquentes variations, et lorsque la baisse sera forte et soudaine, elle ne manquera pas d'exciter des alarmes, Mais ces fluctuations ne devraient agiter que les spéculateurs ; pourquoi les véritables créanciers de l'État, ceux qui ont placé leurs fonds en rentes seraient-ils inquiets ? »⁴⁹

B. L'année 1819, consécration de la Haute Banque

Dans ce *continuum*, l'année 1819 n'est qu'un rouage ; mais un signe de la vigueur des banquiers familiaux est l'accès, cette année là, d'Antoine Odier (1766-1853) au cœur du pouvoir monétaire : il devient l'un des « censeurs » de la Banque de France le 28 janvier 1819 : membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts & consignations et de la Caisse d'amortissement de la dette publique et aussi nommé en 1819 membre du Conseil supérieur du commerce, il incarne cette génération de banquiers qui a construit son pouvoir bancaire et industriel – Odier ayant accompagné la Manufacture d'indiennes de Wesserling dans sa croissance – depuis les années 1780-1800 et atteint un premier apogée dans les années au tournant des années 1820.

A propos de la Haute Banque, l'année 1819 voit éclore à Genève l'ancêtre de la maison Mirabaud, ce qui explique que cette maison de Genève commémore cette date en 2019 par l'ouvrage de l'historien xxxxxxxxxxxx⁵⁰. Les Mirabaud incarnent l'osmose entre les places européennes, entre les bords de Seine et du Léman⁵¹ : en effet, cette famille de négociants, de Jean à son fils Jacques, a œuvré entre Milan et Genève depuis les années 1730 avant que le fils de celui-ci, Jacques, s'initie à la banque⁵² à Milan à partir de 1801, où il crée sa propre maison en 1814, avant de rester commanditaire de sa successeure en 1833-1846. C'est son fils Henri qui s'associe aux Paccard-Dreyfus à Paris en 1846 dans la banque créée en 1822 par Barthélémy Paccard (Barthélémy Paccard, Dufour & Cie) et en prend la tête en 1859 – d'où une histoire riche jusqu'à la fusion de cette maison Mirabaud avec la Banque de l'union parisienne en 1953. Le sang des Paccard et des Mirabaud s'entrecroise : Jacques-Marie Mirabaud (1784-1864) voit son fils Henri Mirabaud (1821-1893) épouser Denise Paccard, la fille de Barthélémy ; Georges Mirabaud (1820-1908) épouse Jeanne Paccard, et leur fils Jacques (1850-1935) s'unit en 1874 à Blanche Paccard et devient l'un des dirigeants de la maison parisienne.

Toutefois, les racines de la banque Mirabaud actuelle sont bien le fruit de leur initiative genevoise des Paccard en 1819 : David-Marc Paccard (1794-1863, époux de Jeanne Bartholoni) est en effet le fondateur de la Banque David Marc Paccard & Cie à Genève, même si son frère Barthélémy Paccard (1796-1863) n'en reste pas longtemps associé et préfère monter à Paris dans les années 1820, où il fait souche, même si

⁴⁹ Gaston de Lévis, *op. cit.*

⁵⁰ Xxxxxxx, Genève, 2019.

⁵¹ Cf. Alain Plessis, « The Parisian Haute Banque and the international economy in the nineteenth and early twentieth centuries », in Youssef Cassis & Philip Cottrell (dir.), *The World of Private Banking*, Londres, Ashgate, 2010, p. 127-140 ; ici : p.129.

⁵² Cf. Isabelle Chancelier, *Messieurs Mirabaud & Cie. D'Aigues-Vives à Paris, via Genève et Milan*, Paris, Éditions familiales, 2001, p. 11-18.

leurs deux maisons (celle de Genève devenant David-Marc Paccard & Roget) travaillent ensemble en de multiples occasions.

Ces Paccard sont, à leur échelle, partie prenante des réseaux familiaux et financiers de la communauté protestante, tissée au XVIII^e siècle⁵³ et renouvelée au tournant du siècle suivant⁵⁴ grâce à l'éclosion de nouvelles maisons de banque : Ferrier-Léchet en 1785, devenue Ferrier, Lhoste & Cie⁵⁵ en 1805 (devenue Ferrier & Cie en 1827) ; Hentsch⁵⁶ en 1796 ; Lombard, Lullin & Cie en 1800 (qui succède alors à Lullin & Cie ; et devient Lombard-Odier en 1830 ; De Candolle, Mallet & Cie en 1805 (devenue Pictet & Cie⁵⁷ en 1848). Constant Paccard rejoint la maison comme associé en 1828-1885. La maison devient plus tard Paccard, Ador & Cie (avec le petit-fils de David-Marc, Gustave Ador) ; et ce n'est qu'en 1910 que cette banque prend le nom de Mirabaud & Cie. – qui peut ainsi commémorer son bicentenaire en 2019...

C. L'année 1819 secouée par une crise transatlantique ?

Encore faut-il que ces acteurs, déjà anciens ou nouveaux, maîtrisent les risques de marchés perturbés par la grave crise bancaire que subissent les États-Unis. Or, outre-Atlantique, la seconde guerre avec le Royaume-Uni en 1812 a eu des effets inflationnistes sur la quantité et la valeur de la monnaie et sur le prix du coton ; à la paix, un boum se déploie dans le négoce et la banque, avec une augmentation d'un tiers du nombre des banques et un bond de leurs encours de crédits. Soudain, en 1819, une politique de resserrement est décidée par nombre d'établissements, devenus conscients de leur risque de liquidité ; entre mars et août, la déflation du crédit se répand, tandis qu'éclate une crise de confiance envers la monnaie de banque et même, ici et là, des mouvements de « panique »⁵⁸.

Au-delà de ce qui a pu paraître comme l'une des grandes crises de la première moitié du XIX^e siècle (avant celles de 1825, 1831, 1837 ou de la fin des années 1840), en une belle « leçon de choses », on comprend que le climat des affaires transatlantiques, du négoce du coton et des opérations de crédit qu'il suscite, a pu paraître terne sur les places parisienne et havraise en 1819. Cela dit, les bourrasques venus d'outre-Atlantique ne troublent guère la France, tout simplement parce qu'elle était déjà victime d'une crise conjoncturelle dès l'année 1818 : Bertrand Gille relève une forte hausse de l'escompte de 207 à 727 millions de francs entre 1815 et 1818, ce qui aurait pu être excessif ; en parallèle, il note, au second semestre 1818, une « spéculation » sur les titres de Rente émis par la France pour payer l'indemnité de la défaite⁵⁹, ce qui aurait pu assécher quelque peu l'argent affecté à l'escompte au détriment de

⁵³ Cf. Herbert Lüthy, *La banque protestante en France : de la Révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, Paris, 1959.

⁵⁴ Olivier Perroux, *Tradition, vocation et progrès, les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Genève, Slatkine, 2006. Voir cette thèse en version numérique : [http://www.unige.ch/cyberdocuments/theses2003/PerrouxO/these_body.html].

⁵⁵ Cf. l'ouvrage : 1795-1995 ; *Ferrier Lullin & Cie*, Genève 1995.

⁵⁶ Robert Hentsch, *Hentsch, Banquiers à Genève et à Paris au XIX^e siècle*, Paris, auto-édition, 1996, p. 27.

⁵⁷ Jean-Daniel Candaux, *Histoire de la Famille Pictet*, Genève, 1974.

⁵⁸ Cf. Murray Rothbard, *The Panic of 1819: Reactions and Policies*, New York, Columbia University Press, 1962. Murray Rothbard, *History of Money and Banking in the United States. From the Colonial Era to World War II*, Ludwig von Mises Institute, 2002.

⁵⁹ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, « Mémoires & documents publiés par l'École des chartes, tome XIV », 1959, p. 294-296.

l'industrie. Par ailleurs, celle-ci aurait trop dilaté sa production depuis quelques semestres, d'où des stocks excessifs, encore accrus par de fortes importations depuis l'Angleterre.

Gille note enfin que « marchandises et valeurs s'effondrent entre avril et octobre 1818 »⁶⁰, avant un repli général sur la place de Paris au tournant de 1819 : onze maisons de spéculateurs sur les rentes chutent le 14 janvier 1819 ; en mars, « ce fut le tour de l'importante et ancienne maison de banque Schérer & Finguerlin, qui avait de grosses affaires à Lyon »⁶¹. Toutefois, les Régents de la Banque de France notent que « l'abondance d'argent » perdure et tardent à baisser le taux d'escompte ; ce n'est qu'en mai 1819 qu'il baisse de 5 à 4 % (pour les effets à trente jours, puis en janvier 1820 pour tous les effets escomptés)⁶². « La conséquence de la crise fut un resserrement bancaire très strict »⁶³, peut-être aux dépens de l'élan des investissements industriels et des échanges commerciaux pendant quelques mois. La vitalité des institutions et les formes de modernité qu'elles incarnent n'en empêchent pas moins une certaine fragilité qui prouve que les outils de compensation interbancaire manquent encore de structuration et de fluidité, ce qui peut attiser la volatilité de la place parisienne.

7. L'année 1819, racine d'institutions de proximité

D'autres établissements expriment la renaissance des marchés de l'argent sous des formes plurielles ; en effet, la date de 1819 est symbolique des prises d'initiative de l'époque. Le lancement en 1819 de la « banque locale » Louis Dupont, à Valenciennes, oriente le regard vers la remise en mouvement du « magma » des forces de financement des PME émergentes ou renaissantes, clés de la décentralisation du marché de l'escompte : une priorité est en effet d'asseoir la croissance sur des bases enracinées en profondeur dans les territoires de l'argent. On comprend la nécessité de la relance de systèmes bancaires locaux articulés autour de l'escompte, donc en multipliant les « chapelles latérales » autour de ce que Patrice Baubeau a caractérisé de « cathédrale de papier »⁶⁴. Cela dit, nombre de « circuits courts » ou décentralisés du crédit continuent leur chemin, que ce soit les « usuriers » ou surtout, quantitativement, les notaires⁶⁵ ; ceux-ci, en effet, restent des rouages utiles dans le crédit entre particuliers, surtout dans ce flou institutionnel, d'où une forte demande et une hausse des taux d'intérêt⁶⁶ en 1812-1820 – avant le renouveau du crédit bancaire.

Sur un tout autre registre, l'esprit social-progressiste vise à stabiliser les classes populaires grâce aux vertus de l'épargne : la création de la Caisse d'épargne de Paris

⁶⁰ *Ibidem*, p. 297.

⁶¹ *Ibidem*, p. 299.

⁶² *Ibidem*, p. 145-146.

⁶³ *Ibidem*, p. 299.

⁶⁴ Voir la thèse de doctorat de Patrice Baubeau, *Les cathédrales de papier Naissance et subversion du « système de l'escompte » en France. Fin XVIII^e siècle-Premier XX^e siècle*, Nanterre, Université Paris X Nanterre, 2004.

⁶⁵ Cf. Jean-Paul Poisson, *Notaires et sociétés. Travaux d'histoire et de sociologie notariales*, Paris, Économica, 1985.

⁶⁶ Philip Hoffman, Jean-Louis Rosenthal & Gilles Postel-Vinay, « Économie et crédit. Les marchés du crédit à Paris, 1750-1840 », *Annales, histoire, sciences sociales*, 1994, 49^e année, n° 1, p. 65-98.
« Private credit markets in Paris, 1690-1840 », *The Journal of Economic History*, juin 1992, volume 52, n° 2, p. 293-306.

en 1818 est suivie de celle de la deuxième Caisse d'épargne française, à Bordeaux. Entre février et juillet 1819, la cité-port est le cadre d'un événement historique : la naissance de la deuxième Caisse d'épargne créée en France, bien longtemps avant la loi organique qui sert de cadre national aux Caisses d'épargne. C'est l'une des treize Caisses qui existent en province en 1830.

A. La cristallisation d'une « utopie » à Bordeaux

On sait combien des communautés de grands bourgeois et aristocrates inspirés par l'Esprit des Lumières, la religion chrétienne ou une philosophie humaniste ont été préoccupés par la déconstruction du système d'assistance géré par l'Eglise catholique d'Ancien Régime, forte de ses « biens ecclésiastiques » et de sa position au cœur d'un système d'assistance relativement structuré, alors même que les mutations de l'économie industrielle ou logistique suscitaient la reprise de la croissance d'un « peuple » diversifié. On sait aussi comment, en parallèle élites avec des initiatives visant à bâtir de nouveaux systèmes d'assistance, un courant s'est cristallisé en faveur de la sécurisation de couches populaires souvent victimes des fluctuations conjoncturelles, des aléas des entreprises et parfois d'un mode de vie trop fragile. « L'utopie » des Caisses d'épargne a ainsi pris corps⁶⁷, tant à Paris qu'à Bordeaux.

Il faut essayer de donner le sens de l'épargne aux couches populaires (et petite-bourgeoises), inciter à « la prévoyance », afin qu'elles constituent une sorte de « matelas », différent par sa dimension du futur « bas de laine » des diverses bourgeoisies moyennes. Dans les décennies ultérieures, les « sociétés mutuelles » vont aussi dans ce sens, afin de faire face aux risques de la maladie, tout comme des coopératives de consommation sont ensuite mises sur pied. Il faut inciter le travailleur ou la ménagère à prendre en mains son « cycle de vie », avec un sens de sa responsabilité individuelle, l'épargne contribuant elle aussi à animer les forces du « progrès » qui doit être autant social que matériel. Se constituer une épargne est aussi une forme de « liberté », en levier d'une relative indépendance par rapport aux systèmes d'assistance, religieux ou communaux.

Au sein des divers courants de « libéralisme social », cette liberté et cette responsabilité par l'épargne paraissent comme des leviers de stabilisation de la société dans son ensemble, surtout d'abord la société urbaine. La Caisse d'épargne doit exercer quelque fonction éducative, voire moralisatrice, en stimulant une forme de « goût de l'effort » par l'épargne. Les pays germaniques, la Suisse, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas connaissent un tel foisonnement des institutions d'épargne au tournant du XIX^e siècle. Aussi la fondation de la Caisse d'épargne de Bordeaux ouvre-t-elle la voie à une histoire d'entreprise ancrée dans les territoires – en parallèle avec les banques locales et, bien plus tard, les caisses de Crédit agricole mutuel, dans les années 1890.

⁶⁷ André Gueslin, « L'invention des Caisses d'épargne en France : une grande utopie », *Revue historique*, 1989, p. 391-409. André Gueslin, « Aux origines de l'État-providence : la mise en place du modèle français des Caisses d'épargne », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 1991, p. 231-250. Bernard Vogler (dir.), *L'histoire des Caisses d'épargne européennes*. Tome 1 : *Les origines des Caisses d'épargne, 1815-1848*, Paris, Association pour l'histoire des Caisses d'épargne, Les Éditions de l'Épargne, 1991. Daniel Duet, *Les Caisses d'épargne et leur activité. Tradition ou évolution (1818-1981)*, Paris, Les Éditions de l'Épargne (thèse), 1983. Carole Christen, « Les Caisses d'épargne au XIX^e siècle : l'épargne contre la crise ? », in Jean-Claude Daumas (dir.), *Faire de l'histoire économique aujourd'hui*, Dijon, Études universitaires de Dijon, « Sociétés », p. 143-155.

B. La mobilisation des élites capitalistes et administratives

Le préfet de la Gironde en 1815-1822, le comte Camille de Tournon, initie l'idée de dupliquer l'événement parisien⁶⁸. Déjà proche de la communauté d'affaires bordelaise dans le cadre des programmes de relance de l'économie de la cité-port, il incite les bourgeois à s'associer en vue de lancer une telle Caisse d'épargne. L'armateur et négociant en vins et denrées Pierre Balguerie-Stuttenberg en est le leader⁶⁹, accompagné notamment par le baron Pierre-Barthélémy Portal, à la fois dans l'armement maritime, dans la politique (élu député du Tarn-et-Garonne en 1818) et homme d'influence à Paris, comme directeur des Colonies en 1815 et surtout comme ministre de la Marine en 1818-19.

Ce trio réussit à mobiliser 95 personnes qui souscrivent au capital de la Caisse au début de février 1819, fixé alors à mille francs-or (placé en rentes). L'acte notarié des 1^{er}, 2 et 3 février 1819 en enregistre les statuts de la « Caisse d'épargne de Bordeaux », avant qu'une ordonnance royale du 24 mars en autorise la création (pour une durée de trente ans) – l'appellation de « Caisse d'épargne & de prévoyance de Bordeaux » n'intervenant qu'en 1856. Le duc Armand-Emmanuel de Richelieu, ministre de l'Intérieur, la parraine en premier, suivi par Portal et Tournon, puis le maire de la ville (1816-23), le vicomte Marie Joseph de Gourgues, devant Balguerie. De hauts magistrats de la cité (le baron Pierre-Amédée Marbotin de Conteneuil, André Dufort, président à la Cour royale de Bordeaux depuis 1816), des hauts fonctionnaires du département, se joignent au mouvement. On recense 51 négociants, quatorze patrons de maisons de commerce, etc.

Sept régents sur douze de la Banque de Bordeaux, à la fois banque d'émission et banque commerciale, montée en novembre 1818, figurent au conseil d'administration de la Caisse. Les deux établissements sont d'ailleurs complémentaires, l'un comme levier de la création de richesses et de leur « ruissellement » (probable) dans le corps de la société, l'autre comme outil de préservation d'une petite partie des acquis procurés par cet essor capitaliste en ce premier quart de siècle. La Caisse s'installe d'ailleurs dans un local prêté par la Banque de Bordeaux dans un immeuble situé au 4 rue Esprit-des-Lois

C. Une philosophie d'intégration et de stabilisation sociales

La Caisse d'épargne ouvre ses portes le 4 juillet 1819. Comme à Paris, la philosophie sociale est claire : « Ainsi, nous répandrons le bonheur dans les familles au milieu desquelles nous vivons ; nous calmerons les haines qui, dans le cœur du prolétaire, s'amassent contre les riches ; nous assurerons notre propre existence contre des fureurs trop communes, et nous contribuerons à donner à notre patrie, à notre Roi, les garanties de stabilité et de bonheur que seule présente une population active, industrielle et économe. Vous aurez alors, messieurs, atteint votre but, et vous recevrez la seule récompense que vous ayez ambitionnée en fondant la Caisse d'épargne. »⁷⁰ Et Tournon de préciser : « Nous avons tous senti combien pouvait être

⁶⁸ Jacques Moulard, *Le comte Camille de Tournon*, Paris, Champion, 1929-1932.

⁶⁹ Pierre de Joinville, *L'armateur Balguerie-Stuttenberg et son œuvre : le réveil économique de Bordeaux sous la Restauration*, Paris, Champion, 1914, p. 181-198.

⁷⁰ Discours prononcé le 25 février 1820 devant l'assemblée générale des fondateurs de la Caisse d'épargne & de prévoyance de la Gironde ; cité par : Jean-Michel Martinez, *L'histoire de la Caisse*

puissante, au centre d'une grande population, la création d'un établissement destiné à faire goûter au peuple les douceurs de la propriété, à lui faire aspirer, par l'attrait d'une première économie fructueuse, par la privation même que l'amour de l'ordre lui inspire, à un bien acquis péniblement peut-être, mais qui se montre à lui dans l'avenir sous l'aspect le plus séduisant. » La Caisse est une sorte d'école de la sagesse : « Les faibles dépôts versés dans nos mains sont souvent dérobés à la débauche, et l'emploi qu'en fait l'homme qui sais résister à l'entraînement de ses goûts, garantie sa santé en même temps qu'il élève son âme [...]. Il est nécessaire d'agir sur l'esprit du peuple, d'améliorer ses inclinations, d'accroître son bien-être. »⁷¹

8. L'année 1819, une racine des assurances ?

Un événement singulier alimentera lui aussi la réflexion sur la force symbolique de l'année 1819. En effet, en mars 1919 est créée la *Mutuelle de Seine-et-Marne contre l'incendie*⁷². La mutuelle est dotée d'un programme de 25 millions de francs de capitaux garantis et s'installe dans un premier siège social à Melun (au 2 rue de la Plâtrière jusqu'en 1841)⁷³. Bien sûr, le processus s'est enclenché avant (avec, par exemple, la Mutuelle parisienne dès 1816) et s'amplifie tout au long des années 1820 dans le sillage d'un avis favorable donné par le Conseil d'État en 1809, qui permet à l'État d'accorder son homologation aux sociétés en maturation. Pourtant, le plaidoyer en faveur de représentativité de l'année 1819 sur ce registre de l'assurance est consolidé par ce que d'autres sociétés naissent cette année là, comme l'Assurance mutuelle de Seine & de Seine-et-Oise, l'une des ancêtres du futur groupe Azur, dont l'histoire a été reconstituée par Pierre Martin⁷⁴. « C'est une société incendie lancée par le banquier Laffitte, régent de la Banque de France », par ailleurs président du conseil d'administration de la Compagnie royale d'assurances en 1820-1830 ; les 181 premiers sociétaires de l'AMSSO assurent plus de six millions de francs en valeur-1913, soit 34 000 francs par tête.

D'autres mutuelles d'assurance contre l'incendie fondées en 1819 :

Assurances mutuelles à Paris pour les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise (Paris excepté »), 5 mai 1819.

Assurance mutuelle à Lille pour le département du Nord, 14 juillet 1819

Assurance mutuelle à Bordeaux pour le département de la Gironde, 27 octobre 1819

Assurance mutuelle à Lyon pour le département du Rhône, 27 octobre 1819

Assurances mutuelles à Chartres pour le département de l'Eure-et-Loir, 10 novembre 1819

Mutuelle d'Eure-et-Loir

Mutuelle La Nantaise

d'épargne & de prévoyance de Bordeaux de 1819 à 1914, mémoire de maîtrise-TER, sous la direction de Pierre Guillaume & Hubert Bonin, Université de Bordeaux 3, 1993 (183 p.) [Archives de Bordeaux Métropole, 4° BIB 591], p. 36.

⁷¹ Discours de Tournon, 25 février 1820.

⁷² Henri Lecœur, *La Mutuelle de Seine-et-Marne contre l'incendie. Ses origines, son histoire*, Paris, M. Vermot, 1912.

⁷³ Christian Lion, *La Mutuelle de Seine-et-Marne contre l'incendie de 1819 à 1969 : mutualité, assurance et cycles de l'incendie*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, p. 47-48.

⁷⁴ « L'histoire d'Azur est celle de la gestation d'un groupe dont il a fallu reconstituer la généalogie : l'Assurance mutuelle de la Seine & de la Seine-et-Oise, société incendie parisienne née en 1819, la Cérès, société grêle, sise à Paris depuis 1822, La Beauce et les Travailleurs français, sociétés incendie et accidents, nées à Chartres en 1874 et 1882 », in Pierre Martin, « Histoire du groupe Azur (1819-2000) », *Risques. Les Cahiers de l'assurance*, juin 2004, n° 58. Voir : P. Martin, *Deux siècles d'assurance mutuelle. Histoire du groupe Azur (1819-2000)*, Paris, Éditions du CTHS, 2009.

Cette localisation dans le temps prend un double sens. Tout d'abord, elle exprime la cristallisation d'un courant idéologique au sein de certaines communautés des élites du pays, non seulement à Paris, mais aussi en profondeur, dans les territoires régionaux. En parallèle aux idéaux qui soutiennent la création des Caisses d'épargne, ces sociétés mutuelles sont le fruit d'un solide principe de responsabilité des élites vis-à-vis de l'économie et de la société au nom de la solidarité et de la philanthropie. On est au cœur du processus de ce qu'André Gueslin appelle « l'invention de l'économie sociale »⁷⁵, par le biais de réseaux de solidarité économique et financière, en parallèle au socialisme associatif ou à l'économie coopérative ouvrière. Les bourgeois et aristocrates libéraux veulent alors effectuer une synthèse entre l'idéal charitable du christianisme et la volonté « séculière » d'entraide et de solidarité, bien amont de l'épanouissement du mutualisme⁷⁶ à partir des années 1830, des lois sur les sociétés de secours mutuel de 1850 et 1852 et surtout de la Charte de la solidarité définie par la III^e République en 1898.

Localement, notamment, c'est le duc de Praslin, Charles Choiseul, résident de Praslin, (commune de Maincy, dans l'arrondissement de Melun) qui devient président de la nouvelle société et figure parmi ses 27 fondateurs. Comme l'analyse Christian Lion, le groupe des fondateurs bénéficie d'un soutien fort de la part de la Préfecture car elle est soucieuse de voir éclore une économie locale « apaisée », dégagée en période de paix des soubresauts suscités par les troubles de la vie courante, comme elle est déjà dégagée des aléas de la période de guerre. Au départ, la mutuelle n'institue pas de prime ou cotisation *ex ante*, car elle prévoit l'appel aux cotisations des sociétaires *ex post* à l'occasion de chaque incendie, dans une sorte d'expression de solidarité au fil de l'eau d'extinction des dégâts financiers et matériels causés par les accidents aux bâtiments d'habitation ou de ferme.

Cet événement de 1819 prend dès lors une dimension commerciale, juridique et économique, d'un côté, et aussi morale et sociale, de l'autre, grâce à une entreprise qui paraît comme le fruit d'une forme de libéralisme social : sur ce registre aussi, l'année 1819 peut être perçue comme une étape dans la maturation du courant de croyances philanthropiques mi chrétien mi civil. Ces diffuseurs de l'esprit d'entreprise assurantiel au plus près des territoires ou à Paris conçoivent leur initiative comme un levier du développement tant intérieur que matériel de communautés de travail et de vie pensées dans leur interaction sociale où peuvent s'emboîter leurs pouvoirs d'agir. Elles souhaitent prendre en charge non des « biens communs », mais des objectifs partagés de solidarité et d'aptitude à résister aux aléas matériels, comme si la Raison et l'Argent entremêlaient leur force de conception et stimulaient les « capacités »⁷⁷ ou « libertés substantielles » des individus à se prendre en charge en réseaux de fécondité et d'émulation.

Par ailleurs, durant l'année 1819, les réformes institutionnelles et juridiques effectuées dans les années 1790-1810 (Code du commerce, cadastre, etc.) peuvent être mises à profit au début de la Restauration après une dizaine d'années d'incertitudes de la guerre, dans une sorte de processus de rattrapage qui s'exprime aussi au niveau

⁷⁵ André Gueslin, *L'invention de l'économie sociale. Le XIX^e siècle français*, Paris, Economica, 1987.

⁷⁶ Cf. Michel Dreyfus, « Les grands jalons de l'histoire mutualiste », *Vie sociale*, 2008/4, n° 4, p. 11-26.

⁷⁷ Cf. Martha Nussbaum, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste*, Paris, Climats, 2012. Jérôme Ballet, Damien Bazin, Jean-Luc Dubois & François-Régis Mahieu, *Freedom, Responsibility and Economics of the Person*, Abingdon, Routledge, « Routledge Frontiers of Political Economy », 2013.

de l'assurance (jusqu'à la naissance de l'Union en 1829, notamment). Des racines assurantielles s'enfoncent, au niveau des compagnies à primes fixes par actions, donc du capitalisme. Plusieurs d'entre elles naissent alors, telles la Compagnie d'assurance générale contre l'incendie autorisée à assurer à l'étranger (20 octobre 1819). En effet, le jeune groupe des Assurances générales, qui est né en 1816, reçoit du Conseil d'État en 1819 l'autorisation de pratiquer l'assurance contre l'incendie et l'assurance-vie, deux ans après la demande officielle des fondateurs auprès de l'Administration : « Il justifie ce changement de position par le fait que l'assurance sur la vie ne peut naître que d'un sentiment généreux et altruiste pour la génération suivante. »⁷⁸

De même, la Compagnie française du Phénix surgit le 1^{er} septembre 1819 ; la Compagnie commerciale d'assurance à Paris a été créée au 22 avril 1818 mais ses statuts ne sont déposés que le 14 février 1819. Les bourgeoisies soucieuses de l'avenir de leurs biens personnels, les capitalistes désireux de protéger contre des dommages éventuels leurs installations tant logistiques que commerciales ou même industrielles, participent à la mise en place d'une branche financière durable.

L'année 1819 exprime par conséquent un double parcours des entrepreneurs soucieux de mettre en œuvre des pratiques, des codes et des comptes de solidarité assurantielle, que ce soit par le cheminement des sociaux-libéraux philanthropiques ou que ce soit grâce aux initiatives de cercles capitalistes. La stabilité du nouveau régime et les élans de la croissance constituent autant d'incitations.

Conclusion

Les historiens de l'économie distinguent bien « l'histoire narrative », qui joue un rôle utile car elle procure des faits, de « l'histoire d'entreprise » qui plaide pour qu'on établisse des passerelles et des emboîtements entre l'histoire économique, l'histoire des organisations, l'histoire des sociétés, voire l'histoire socio-culturelle et l'histoire sociale. Telle date peut ainsi incarner une période de rupture sensible car elle porte en elle-même nombre d'événements qui ont contribué à fournir du rythme à cette évolution par rapport à d'autres, proches, même si quelque arbitraire caractérise bien entendu le choix de telle ou telle date.

Le choix arbitraire de l'année 1819 – en liaison avec la commémoration des deux cents ans de l'ESCP-Europe – aura conduit à mettre en valeur des événements survenus alors, selon un processus narratif et dans le cadre d'une histoire peu ou prou controuvée puisqu'ont été rassemblés des faits de façon quelque peu artificielle. Cependant, ceux-ci ont pris « un sens », ont nourri une logique d'analyse : chacun d'entre eux, ainsi que chaque grand personnage évoqué (Constant, Chaptal, Gallois, Mirabaud, Praslin, etc.), a alimenté un repositionnement dans un champ historique large, celui d'une branche d'activité et/ou d'une philosophie d'action économique. C'est ce qui permet de conclure que l'année 1819 est bel et bien symbolique des mutations françaises du tournant des années 1820. Mais il faudrait déterminer si, dans d'autres pays, elle a obtenu une telle portée.

⁷⁸ *L'assurance, de la Royale au Gan, 1816-1992*, Paris, Claude Tchou & Sons, 1992, p. 21.